

LA CLASSE D'ACCUEIL

UNE CHANCE POUR VOTRE ENFANT DE SE FAMILIARISER AVEC L'ÉCOLE TOUT EN DOUCEUR

Un dispositif réfléchi mettant le « petit enfant » au cœur de ses préoccupations pour l'aider à passer au statut de « petit élève » en vue de sa future rentrée à l'école maternelle.

Une classe qui avance au rythme de l'enfant avec un emploi du temps spécifique à chacun.

Des apprentissages évolutifs, personnalisés et adaptés, en cohérence avec les programmes de l'Education Nationale, permettant d'assimiler les règles de la vie en société, de stimuler sa motricité et de développer le langage.

Des espaces dédiés, pensés et adaptés pour cet âge.



QUELS ENFANTS POURRONT ÊTRE ACCUEILLIS ?

Les enfants millavois qui ont 2 ans à la rentrée de septembre.

Les enfants qui auront 2 ans entre septembre et décembre pourront être accueillis en cours d'année.

Les enfants avec ou sans couche

La propreté n'est pas encore exigée à cet âge et fait partie d'un apprentissage à part entière pour rentrer à l'école l'année suivante.

DANS QUELS LOCAUX ?

**École maternelle Jean Henri Fabre
Rue Paul Ramadier
12100 Millau**

L'ADAPTATION DE MON ENFANT EN CLASSE D'ACCUEIL

Une rentrée échelonnée pour une séparation parents/enfant facilitée et personnalisée.

Un encadrement renforcé et de qualité avec la présence de 3 professionnels de la petite enfance

Une enseignante de l'Education Nationale responsable de l'accueil et de la sécurité des enfants, ainsi que du projet pédagogique et éducatif de la classe.

Une éducatrice de Jeunes Enfants (EJE) professionnelle de la petite enfance de la ville de Millau (Service Education Jeunesse) : elle répond aux besoins du petit enfant en tant qu'individu au sein d'un groupe et elle soutient la fonction parentale par un travail d'écoute et d'accompagnement.

Une ATSEM professionnelle de la ville de Millau (Service Education Jeunesse) chargée de l'hygiène et du bien-être des enfants, ainsi que la co-animations des activités organisées par l'enseignante et l'EJE.

UN RÔLE FORT DES PARENTS

Etroitement associés au projet et à l'élaboration de l'emploi du temps de l'enfant, qui sera adopté et évolutif.

Une présence et une disponibilité des familles requises pendant la période d'adaptation.

Possibilité de passer du temps en classe lors de moments organisés par l'équipe.

Des ateliers parentalités proposés sur des thématiques spécifiques qui soutiennent et accompagnent les parents dans leurs fonctions (sommeil, alimentation, propreté, gestion des écrans...).